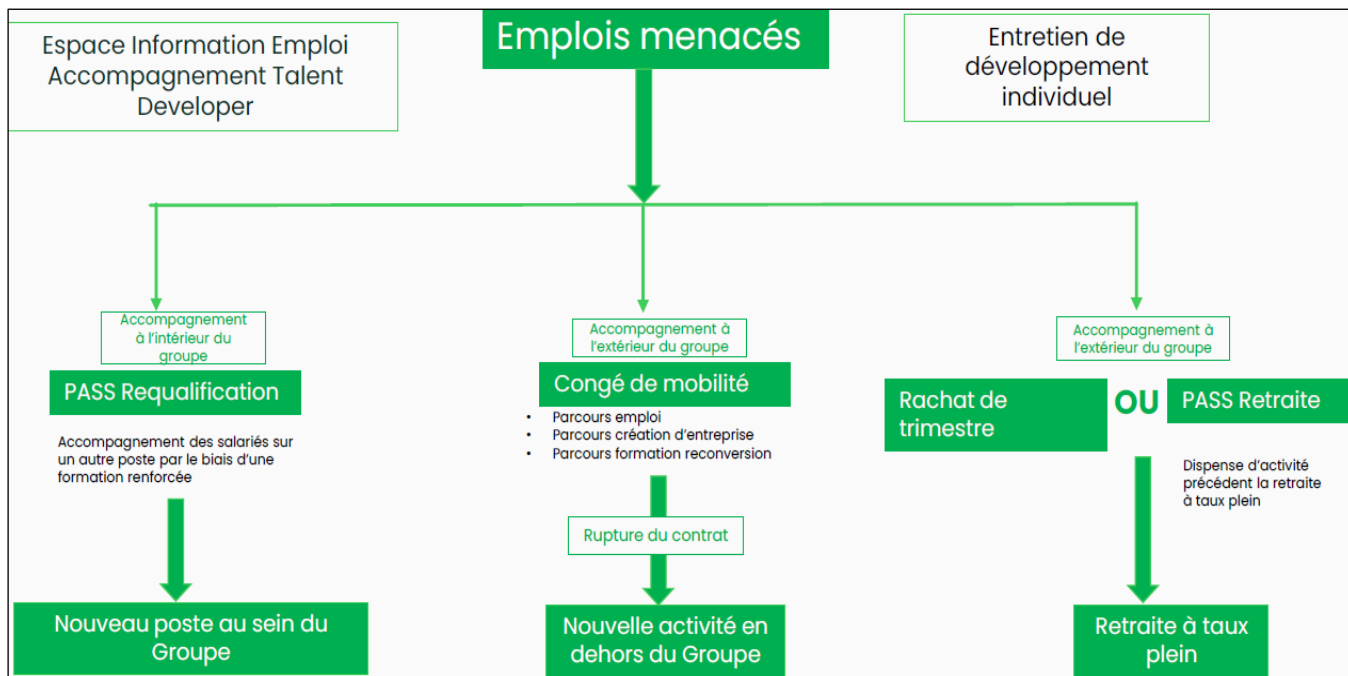
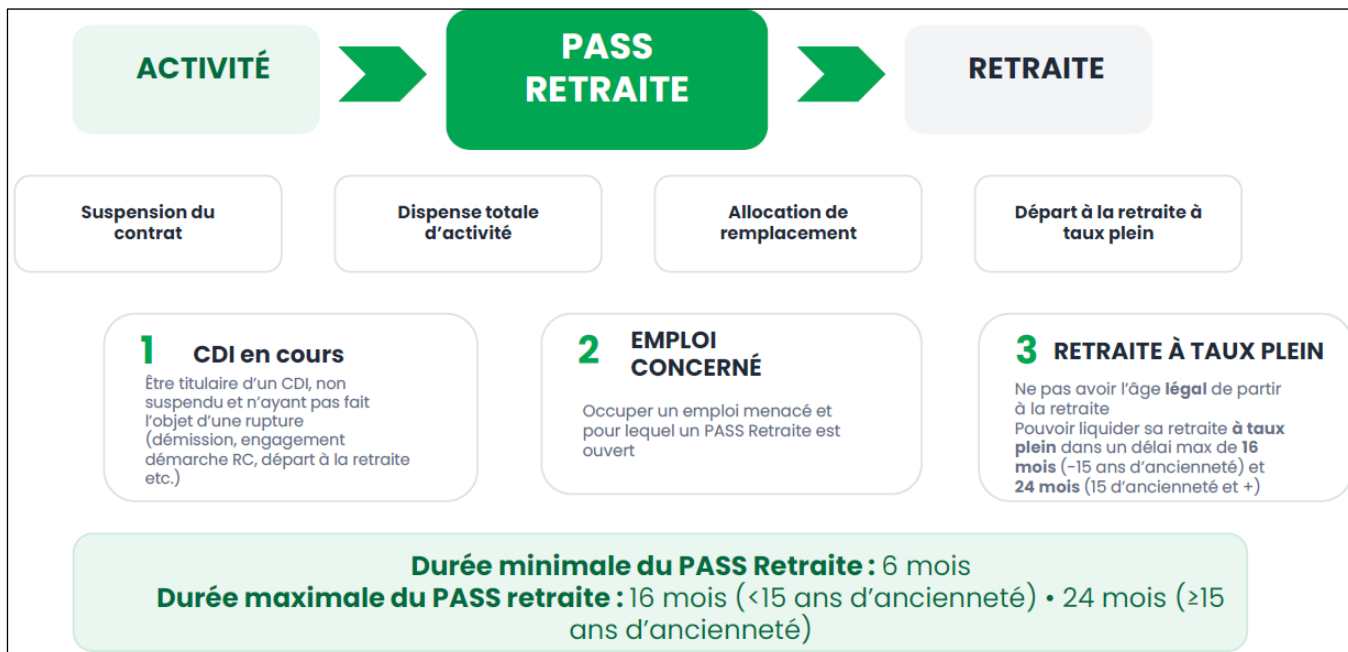


Négociation d'un accord de déclinaison pour déployer les outils GEPP

Différents parcours à négocier pour les salariés volontaires en emplois menacés



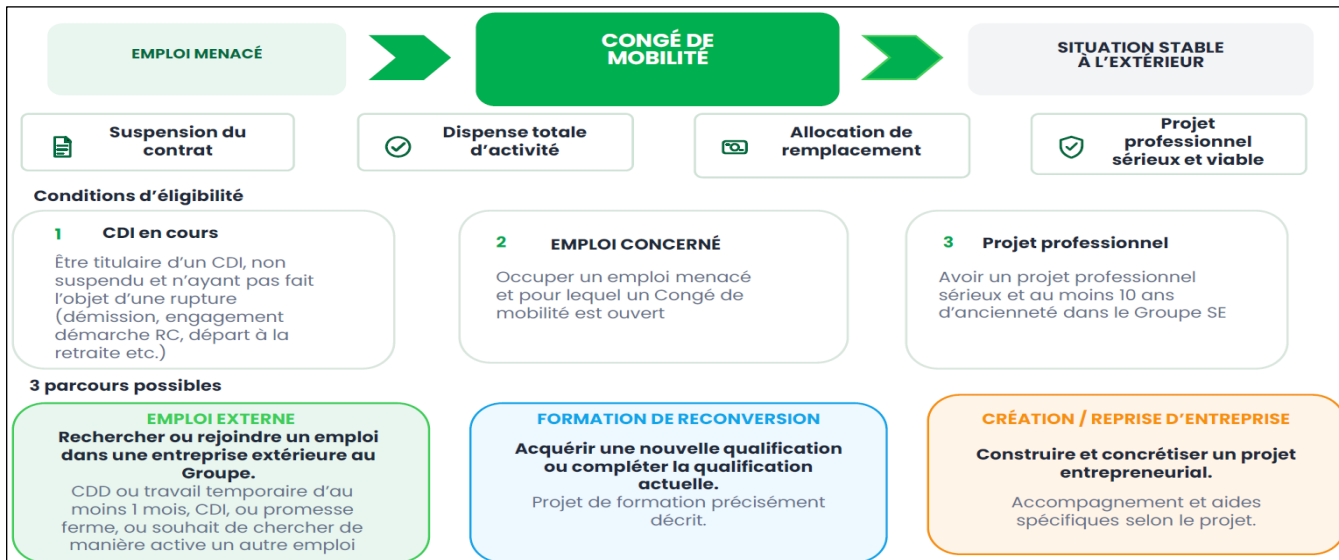
Pass Retraite : pour une préretraite pour les salariés volontaires proche du départ



Cette mesure est réservée aux salariés en emplois menacés qui souhaitent partir « en préretraite » (attention aux conditions d'éligibilité) avec une rémunération pendant la période du PASS en fonction de son ancienneté de 70% brut par mois + prime ICDR majorée.

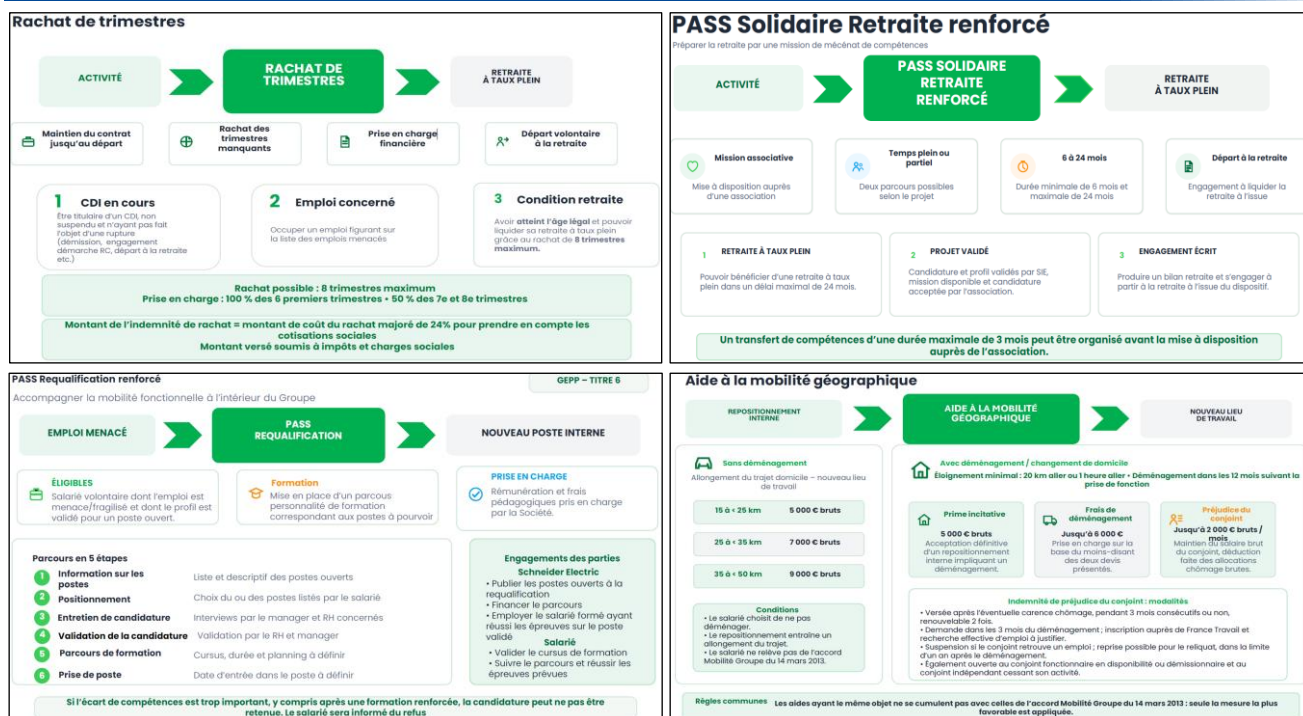
Pour FO, notre revendication sera que la rémunération (allocation+ICDR) soit à minima égale au salaire d'activité avant la période Pass Retraite

Congé mobilité : accompagner un projet professionnel stable externe



Cette mesure doit permettre aux salariés souhaitant se repositionner sur une nouvelle activité à l'extérieur de Schneider par un projet professionnel (nouvel employeur, création ou reprise d'entreprise). **Pour FO, les modalités de cet "outil" doivent être améliorées pour permettre de prendre en compte toutes les candidatures dans de meilleures conditions.**

Autres outils disponibles dans notre accord groupe GEPP



Pour FO, l'activation des outils de la GEPP doit permettre de proposer des solutions multiples basées sur le volontariat des salariés en emplois menacés sur les 3 sites impactés, BLR, Le Vaudreuil et STIE qui est aussi impacté par le regroupement.

FO revendiquera l'évolution des valeurs indiquées dans le tract sur les outils de la GEPP pour prendre en compte des situations non choisies.